

# Reflets

Le journal d'information des Versonnais

Joyeuses fêtes

Déc.  
2008

## SOMMAIRE

<b>Mot du maire</b>	<b>1</b>
<b>Manifestations culturelles</b>	<b>2-3</b>
<b>Notre commune</b>	<b>4-10</b>
Fin d'année : Un souffle de Noël sur Verson	
Centre ville : Marché le jeudi	
Travaux dans les écoles : 2009, vers un nouvel accueil périscolaire	
Edition 2008 du Téléthon : Tous mobilisés !	
Sécurité : Quelques mots pour vous présenter le DICRIM	
Salle des Trois Ormes : Installation d'un défibrillateur	
Voirie : Fin des travaux rue Saint-Martin	
Aménagement : Lotissement "Les Hauts de Verson"	
Parc de la mairie : Le cèdre bien malade	
Travaux : Le gymnase fait peau neuve	
Une nouvelle autolaveuse pour le gymnase	
Projet urbain : projet d'étude de l'entrée "Est" de Verson	
"Tous à Table" : Exposition organisée par le CCAS	
Patrimoine : Rénovation du mur du cimetière	
<b>D'un conseil à l'autre</b>	<b>11-12</b>
<b>Dossier :</b>	<b>13-16</b>
Le personnel municipal	
La bonne santé financière de la commune de Verson	
<b>Jeunesse</b>	<b>17-19</b>
<b>Espace Senghor</b>	<b>20-22</b>
<b>Vie locale</b>	<b>23 à 28</b>
<b>Etat civil -Sur le vif</b>	<b>29</b>

### Le Mois à Verson directement chez vous

Si vous souhaitez être informés des animations proposées par la mairie et par les associations, vous pouvez recevoir "Le Mois à Verson" directement sur votre messagerie électronique.

Pour ce faire, il vous suffit d'envoyer par courriel votre demande à :

**Ingrid Varenne**

chargée de communication de la mairie  
[invarenne-mairie.verson@orange.fr](mailto:invarenne-mairie.verson@orange.fr)



**Directeur de la publication :**  
Michel Marie

**Adjointe au Maire chargée de la publication :**  
Marie-Hélène Brioul

**Chargée de communication :**  
Ingrid Varenne

Remerciements aux écoles et à tous les présidents et responsables d'associations, ainsi qu'au groupe de correctrices.

Site internet : [www.ville-verson.fr](http://www.ville-verson.fr)  
Courriel : [mairie.verson@orange.fr](mailto:mairie.verson@orange.fr)

Crédit photos : mairie de Verson – Club photos

IMPRIMERIE CAEN REPRO 02 31 95 27 66

## Formalités administratives

### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

**Délai de délivrance :** environ 3 semaines, selon les périodes.

#### **Venir personnellement en mairie avec :**

- le livret de famille,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone...),
- 2 photos d'identité 35x45 mm récentes, identiques, avec un fond neutre,
- ancienne Carte Nationale d'Identité.

#### **Ainsi que**

**Pour une personne majeure,** lors d'une première demande ou si l'ancienne carte d'identité est cartonnée, ou établie dans un autre département :

- extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois (à demander au lieu de naissance),
- livret de famille de ses parents.

**Pour une personne mineure** (qui doit être accompagnée de son père ou de sa mère)

*Si les parents ne sont pas mariés :*

Fournir une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (s'adresser au lieu de naissance) + un justificatif de domicile aux deux noms.

*Si les parents sont divorcés :*

Dispositif du jugement qui a désigné le ou les parents exerçant l'autorité parentale sur le mineur et un justificatif de domicile du 2ème parent en cas de résidence alternée.

### PASSEPORT

**Délai de délivrance :**

10 jours à 1 mois selon les périodes.

Pour un renouvellement fournir l'ancien passeport.

#### **Venir personnellement en mairie avec :**

- une copie intégrale de votre acte de naissance (à demander à votre lieu de naissance),
- une preuve d'identité : CNI ou permis de conduire,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone...),
- 2 photos d'identité format 35x45 mm (récentes, identiques, en couleur, fond neutre uni de couleur claire, tête nue, de face, expression neutre, bouche fermée, le visage doit être centré et occuper une hauteur allant de 32 à 36 mm),
- un timbre fiscal.

#### **Cas d'une demande concernant un mineur**

- il doit être accompagné de son père ou de sa mère,
- livret de famille,
- si les parents sont mariés, copie intégrale de l'acte de naissance du père ou de la mère,
- si les parents sont séparés ou divorcés, dispositif du jugement conférant l'autorité parentale sur le mineur.

**Tout dossier incomplet sera refusé.**

## INQUIÉTUDE

L'exigence de vérité oblige à reconnaître que la situation mondiale est préoccupante : la crise économique et financière, le revenu des ménages en berne et la montée de la misère. La France est un pays riche et pourtant elle compte des millions de concitoyens mal logés ou sans logement, plus de 10 % de la population active sans emploi et plus de 15 % d'entre nous vivent sous le seuil de pauvreté. Une nouvelle catégorie de travailleurs a fait son apparition : les travailleurs pauvres et précaires. Ils ont un travail, mais n'arrivent plus à "joindre les deux bouts".

L'exigence de solidarité contre la misère s'impose à tous individuellement et collectivement. Notre commune doit parer aux urgences aujourd'hui pour éviter les expulsions, le mal de vivre qui nous entoure et qui se paie d'une manière ou d'une autre par l'exclusion, la mendicité, la délinquance et les incivilités.

Le conseil municipal devra prendre en compte cette nouvelle donne pour l'avenir dans ses réflexions, ses choix, même s'il n'a pas toutes les cartes en main. On regrette de ce point de vue l'absence de concertation et de mesure de l'impact des réformes sur les finances communales.

Les transferts et nouvelles charges pour nos collectivités sont continus : fin des concours de la DDE en matière d'ingénierie, transformation des normes de sécurité et d'accessibilité, contraintes nouvelles pour l'accueil scolaire, réorganisation et suppression de services publics (implantations militaires, carte hospitalière, la Poste...).



## AMBITION

Face à ces nouveaux défis et avec nos moyens, nous devons rester ambitieux et mener avec conviction et sérénité notre action pour tenir nos engagements. Il sera nécessaire de continuer notre politique d'investissement en équipements structurants pour les associations et les écoles. Il sera aussi nécessaire de poursuivre nos aménagements en centre ville pour conforter le rayonnement de Verson, pôle secondaire attractif de proximité. L'ensemble de ces investissements participera, nous l'espérons, à redonner de la confiance et de l'activité aux entreprises et à leurs salariés.

Depuis mars dernier, l'action municipale se concrétise et vous trouvez dans ce numéro de "Reflets" les premières décisions commentées, le rappel des chantiers et travaux terminés ou en cours : création d'un marché Allée de l'Amitié, restructuration de la rue Saint Martin, réfection du mur du cimetière, rénovation du gymnase, démarrage des pré-études concernant le local de la garderie et de la future urbanisation du "quartier Est".

C'est sur cette note un peu plus optimiste que je conclus ce mot de fin d'année et j'en profite pour vous adresser à vous et à vos proches mes meilleurs vœux de santé et bonheur pour 2009.

**Votre maire, Michel Marie**

Bonnes fêtes à tous

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be the name 'Michel Marie'.

• Vendredi 3 octobre 2008

## Très belle rencontre à l'Espace Senghor

Isabelle Lamy, responsable de l'Espace Senghor

**Les Soirées Latitudes, organisées par l'Espace Senghor en partenariat avec le Centre Régional des Lettres de Basse-Normandie, mettent à l'honneur un écrivain francophone. Le vendredi 3 octobre, l'invitée était Zeïna Abirached.**

Interrogée par Bernard Magnier, journaliste et directeur de collection chez Actes Sud, cette jeune auteure libanaise a conquis l'assistance par son humanité et sa sensibilité. A 27 ans, elle a déjà publié trois albums en noir et blanc. Ses dessins et ses textes ont la naïveté de l'enfance, même si la sienne s'est déroulée sur fond de guerre au Liban.

Née à Beyrouth en 1981, Zeïna Abirached a passé son enfance dans un pays en guerre. *Beyrouth-Carthasis*, son premier album, raconte en noir et blanc, toute la gravité de la ville mêlée au regard d'un enfant qui découvre enfin la réalité du monde. L'autobiographie se poursuit avec

*38, rue Youssef Semaani*. Zeïna Abirached y dépeint, avec la même poésie et les mêmes contrastes, les figures familières des voisins et des commerçants qui lui ont appris l'oubli de la guerre. Dans son dernier album, *Mourir, partir, revenir, c'est le jeu des hirondelles*, Beyrouth est le personnage principal.

Sa prochaine BD sortira en décembre, et même si elle n'a pas voulu tout dévoiler, Beyrouth y occupe toujours une place de choix.

Zeïna Abirached s'est prêtée de bon cœur au jeu des dédicaces, organisées avec *La Cour des Miracles*, librairie caennaise spécialisée dans la bande dessinée. ■

Un public conquis

Les dédicaces se sont poursuivies pendant une heure



• Octobre 2008

## L'univers sonore et visuel de Guido Hübner à l'Espace Senghor

Antoinette Aze, médiatrice culturelle de l'Espace Senghor

**Pendant trois semaines, Guido Hübner, artiste plasticien, musicien d'électro-acoustique et bidouilleur, a investi l'Espace Senghor avec ses drôles de machines.**

Il détourne les objets du quotidien pour en faire des appareils à sons. Le verre, le plastique, le bois, les jouets et les moteurs s'animent et s'associent dans une mise en scène visuelle et sonore. Ses concerts le mènent dans les capitales européennes et il anime également des ateliers avec les enfants comme au printemps dernier à Beaubourg.

Sur deux après-midi, il a réalisé des ateliers avec les enfants de Verson. A l'aide des objets qu'ils ont réalisés, un mini-concert a été donné lors du vernissage. Des rencontres avec les collégiens sur le montage de l'exposition ont également été programmées. En effet, l'installation de l'exposition a nécessité deux semaines de travail. Elle a accueilli près de 150 personnes, munies de leur petite lampe de poche !

Merci à Guido Hübner qui, entre ses ateliers au Centre Pompidou et ses concerts en Europe, nous a ouvert les portes de son imaginaire. ■



Guido et ses drôles de modules



Ouverture du vernissage avec un mini-concert réalisé par les enfants



UN NOUVEAU VISAGE  
À LA MAIRIE

Cindy Ntsoutsele est arrivée à l'accueil de la mairie depuis le mois de novembre 2008.

Elle remplace Jacqueline Adron et assure notamment l'état civil en binôme avec Elisabeth Le Bescop.

RECENSEMENT  
MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons doivent, dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire se faire recenser à la mairie de leur domicile en vue d'effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

**Documents à fournir :**

- la carte nationale d'identité,
- le livret de famille des parents.

Une attestation nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, permis de conduire, conduite accompagnée...) leur sera remise.

Les données issues du recensement facilitent l'inscription sur les listes électorales à 18 ans.

Renseignements à l'accueil de la mairie, tél. 02 31 71 22 00

## • Fin d'année

# Un souffle de Noël sur Verson

Ingrid Varenne, chargée de communication

**Les rues s'illuminent, les magasins sont décorés, les enfants vont aux spectacles...**

**Pas de doute, la venue du Père Noël n'est pas loin.**

Ce climat de fête est le fruit du travail effectué chaque année par les agents et la municipalité. Les motifs installés dans les rues et dans le parc de la mairie sont allumés depuis le vendredi 5 décembre (jour de lancement du Téléthon).

Ils ont été choisis avec toujours à l'esprit la volonté de créer une

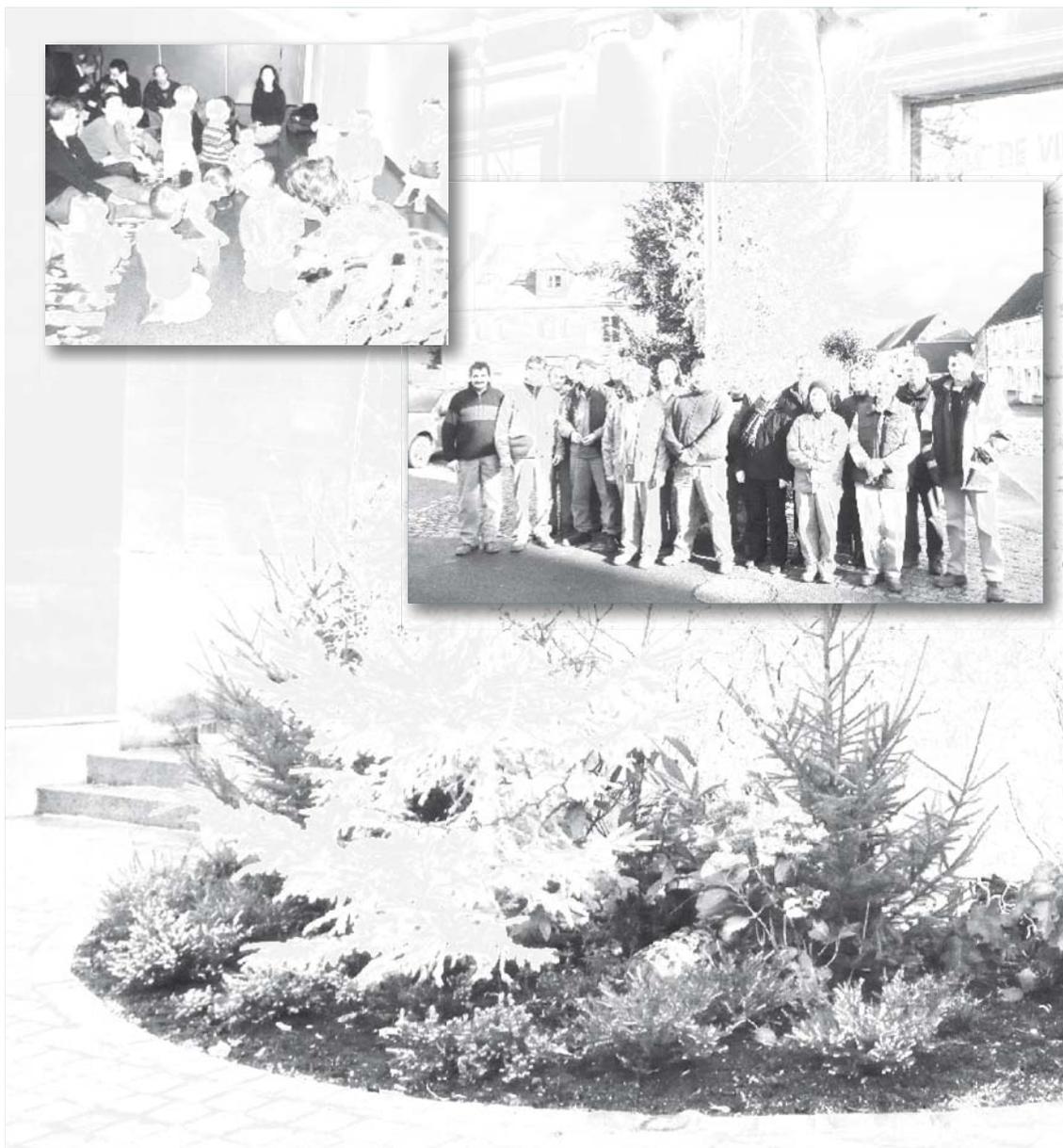
ambiance chaleureuse dans la ville.

A partir du plan de la ville, les élus et les agents définissent l'implantation des motifs sur l'ensemble du territoire et les aménagements nécessaires en fonction des mâts et des boîtiers électriques disponibles. L'objectif est de privilégier

la proximité avec les lieux de vie, la rue du Général Leclerc, les écoles, le parc de la mairie...

Avec toutes ces lumières, la ville est transfigurée. C'est un vrai plaisir de se balader dans Verson alors que tout est illuminé. ■

**Bon Noël à tous**



## • Centre ville

# Marché le jeudi

Michel Marie, maire

**Le jeudi est maintenant le jour du marché à Verson de 8 h 30 à 13 h 30 dans l'allée de l'Amitié et la rue de Hambühren.**



la mairie tolérait la présence de ces commerçants. Force est de constater que les réticences au changement sont évidentes mais certains commerçants non sédentaires présents le samedi ont postulé pour le jeudi.

Boucher, poissonnier, traiteur, marchand de vêtements, primeur... une quinzaine de commerçants est là pour accueillir les versonnais, les habitants des communes voisines et les salariés des parcs d'activités du territoire.

Dans le cadre du projet communal de Centralité qui visait, entre autre, à relier la rue du Général Leclerc à l'espace commercial autour de Carrefour Contact, l'allée de l'Amitié a été aménagée avec les équipements adéquats, eau et électricité. Ainsi, Verson s'est adaptée à la législation en matière de création d'un marché et les commerçants non sédentaires trouvent tous les services nécessaires pour la bonne installation de leurs étals.

**"Le marché est une animation qui nous manquait à Verson, c'est une bonne initiative qui égale le centre ville".** Voici quelques propos recueillis lors de l'ouverture du marché, le jeudi 20 novembre. ■

Après une étude réalisée en partenariat avec l'association des commerçants non sédentaires "Marchés de France", la chambre de commerce et d'industrie et une concertation engagée auprès des commerçants versonnais, le conseil municipal a émis un avis favorable à la création d'un véritable marché dans le centre ville de Verson.

Cette proposition est en cohérence avec la volonté de la commune de créer un centre ville dynamique, de développer et de pérenniser le commerce de proximité. Elle tient aussi compte du respect de la législation en matière de commerce non sédentaire. En effet, le point de vente du samedi (quatre vendeurs) n'est pas aux normes en matière d'hygiène et de sécurité. Après l'échec de la création d'un marché au début des années 90,

**AGENCES IMMOBILIÈRES**  
Aximmo  
33 ter rue du Général Leclerc  
Les négociateurs  
76 rue du Général Leclerc

**ASSURANCE**  
Ouest Assur  
33 bis rue du Général Leclerc

**AMBULANCE**  
Verson Ambulances  
76 rue du Général Leclerc

**ANIMAL**  
Verson Toilettage  
2 bis rue du Bas Verson

**AUTO-ÉCOLE**  
Verson Auto-école  
33 bis rue du Général Leclerc

**AUTOMOBILES**  
Garage Moncany  
Agence Renault  
12 rue du Général Leclerc  
Centre de contrôle technique  
39 rue du Général Leclerc  
Station Service Total  
62 rue du Général Leclerc

**BANQUE**  
Crédit agricole  
50 bis rue du Général Leclerc  
Banque Postale  
rue du Loup Pendu

**BAR - TABAC**  
29 rue du Général Leclerc

**BAR - PMU - BRASSERIE**  
Amical bar  
52 rue du Général Leclerc

**BOUCHERIE - TRAITEUR**  
André Dral  
49 rue du Général Leclerc

**BOULANGERIES - PÂTISSERIES**  
Loïc Georges  
43 rue du Général Leclerc  
La Versonnaise  
115 rue du Général Leclerc

**CHARCUTERIE - TRAITEUR**  
Gilles Allard  
102 rue du Général Leclerc

## PROFESSIONS MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

**DENTISTES**  
Sylvie GOHEL  
76 rue du Général Leclerc  
Sandrine JOUSSOT  
Clément VAN ELSLANDE  
2 rue de Joal

**INFIRMIÈRES**  
Hélène BOUREAU  
33 bis rue du Général Leclerc  
Claire BOULE  
Agnès MONTREUIL  
4 rue de Joal

**KINÉSITHÉRAPEUTES**  
Sophie ACHARD  
Jean-Pierre DENIS  
76 rue du Général Leclerc  
Alban PASSILY  
4 rue de Joal

**MÉDECINS GÉNÉRALISTES :**  
Alain NOIREZ  
76 rue du Général Leclerc  
Stéphane JOURNEAU  
128 rue du Général Leclerc  
Denis STOFFEL  
4 rue de Joal

**COIFFURE**  
Guy Blanchard  
64 rue du Général Leclerc  
JMD Coiffure  
72 rue du Général Leclerc  
Hair Lines  
142 rue du Général Leclerc  
Créatif  
13 rue de Hambühren

**COUTURE**  
Frebe Couture  
18 rue du Général Leclerc

**FLEURISTES**  
La boutique aux fleurs  
27 bis rue du Général Leclerc  
Au Verson Fleuri  
35 bis rue du Général Leclerc

**INSTITUTS DE BEAUTÉ**  
L'Ange Bleu  
80 rue du Général Leclerc  
Senteurs sensorielles  
5 rue Pichauvin

**LA POSTE**  
Rue du Loup Pendu

**MAISON DE LA PRESSE**  
66 rue du Général Leclerc

**OPTICIEN**  
Ver'son optique  
98 rue du Général Leclerc

**PHARMACIE**  
Pol Le Gac  
100 rue du Général Leclerc

**PRESSING**  
Pressing Godard  
56 rue du Général

**PRIMEUR**  
Le Verger de Verson  
39 rue du Général Leclerc

**POMPES FUNÈBRES**  
Marbrerie Boscher  
70 rue du Général Leclerc

**RESTAURANT**  
L'Olivade  
132 rue du Général Leclerc

**SUPERMARCHÉ**  
Carrefour Contact  
Rue du Loup Pendu

**ORTHOPHONISTE**  
Dominique FABRE-FAMILIAR  
77 bis rue du Général Leclerc

**OSTÉOPATHES**  
Benjamin FOURCHEGÛE  
81 rue du Général Leclerc  
Alban PASSILY  
4 rue de Joal

**PSYCHOLOGUES**  
Shirley AUGUSTE,  
Francine LEPLANOIS  
Hélène ROBERT  
5 rue Pichauvin

**SAGE FEMME**  
Noëlle CROCQUEVIELLE  
4 rue de Joal

**SORTIE DE TERRITOIRE**

Se présenter en mairie avec le livret de famille, la carte nationale d'identité de l'enfant. La présence de l'un des parents est nécessaire. Il doit être muni de sa propre carte d'identité. En cas de divorce, apporter la copie du jugement.

**INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous devez vous présenter à la mairie avant le 31 décembre 2008 avec :

- une carte d'identité ou un passeport en cours de validité (pas de permis de conduire),
- un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe datant de moins de trois mois) adressé à votre nom et prénom.

Renseignements à l'accueil de la mairie, tél. 02 31 71 22 00

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Les retraités versonnais de plus de 65 ans sont invités chaque année au repas des aînés qui a lieu dans la salle des Trois Ormes, le dernier dimanche de janvier.

## • Travaux dans les écoles

**2009, vers un nouvel accueil périscolaire**

*Nathalie Donatin, adjointe au maire chargée de l'éducation et de l'enfance*

**La nouvelle équipe municipale réalisera en 2009 deux projets pour améliorer l'accueil des enfants des écoles de Verson.**



**A** l'école élémentaire Victor Hugo, la garderie périscolaire, actuellement hébergée dans des bâtiments préfabriqués, viendra s'installer dans des salles de classe situées à l'autre extrémité du bâtiment (côté mairie). Ce choix est motivé par la volonté d'en faciliter l'accès aux parents. L'aide au travail se dérou-

lera toujours dans la bibliothèque de l'école. Ce nouvel espace sera conçu pour accueillir pendant le mois de juillet, le centre de loisirs intercommunal qui se déroule habituellement dans des salles de classe. Ce lieu deviendra donc définitivement un espace récréatif et pourra être aménagé en conséquence. Par ailleurs, deux

nouvelles classes seront construites pour remplacer celles qui changent de vocation. Un cabinet d'architectes étudie actuellement le dossier.

**Restaurant scolaire**

Le restaurant scolaire de l'école maternelle Françoise Dolto doit être rénové. Les objectifs poursuivis se déclinent autour de deux thèmes : mieux insonoriser les lieux, redonner un peu de fraîcheur à une décoration vieillissante. Parallèlement, ces travaux vont permettre de rendre ces bâtiments accessibles aux handicapés (obligation légale pour tous les bâtiments publics) et d'améliorer l'isolation thermique de cette construction ancienne.

Le visage de nos écoles se transformera donc pour le bien-être de ses usagers. ■

• Edition 2008 du Téléthon  
**Tous mobilisés !**

*Elisabeth Leullier, adjointe au maire chargée des sports et de l'animation jeunesse*

**L**e Téléthon s'est déroulé le vendredi 5 et le samedi 6 décembre 2008 dans la salle Coubertin et au gymnase. Tous les bénéficiaires récoltés dans les différentes animations proposées par les nombreuses associations sont reversés au profit de la recherche sur les maladies génétiques.

Cette année encore les associations versonnaises se sont mobilisées et nous les en remercions. Depuis le mois d'octobre, un groupe de bénévoles, constitué d'élus et de membres des associations, s'investit dans l'organisation du Téléthon.

Sous la houlette de Marie-France Saliot et de Franck Decussy (permanent de l'association Mosaique) tout s'organise et les bonnes idées se multiplient.

Un vrai travail d'équipe pour proposer, pendant deux jours, des animations qui permettent de récolter des fonds et de fédérer un bon nombre de versonnais autour d'une noble cause.

Il ne faut pas oublier de féliciter les services techniques de la commune qui travaillent d'arrache-pied pour mettre en place la logistique nécessaire aux animations.



Pour la 12<sup>ème</sup> édition à Verson, les habitants ont été généreux en participant à des activités très variées (achats, jeux, restauration, sport, photo...), l'ambiance était chaleureuse et les dons des versonnais ont permis de récolter 21 037,50 € au profit du Téléthon. Au nom des organisateurs, nous tenons à remercier tous les versonnais qui sont venus nous rejoindre. ■

## • Sécurité

# Le DICRIM

Anne Collin, adjointe au maire chargée du cadre de vie et de la vie quotidienne

### Qu'est-ce que le DICRIM ?

**C'est le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.**

**La loi fait obligation au maire d'informer les habitants sur les risques majeurs encourus sur le territoire de la commune.**



Les risques susceptibles de frapper notre commune sont : inondations (pluies abondantes, remontée des nappes, débordement de l'Odon), canicule, chute de neige, séisme, risque nucléaire, transport de matières dangereuses notamment sur l'A84.

Il est important que chaque habitant de notre commune sache comment réagir en cas de présence d'un des risques majeurs et connaisse l'organisation prévue par la mairie.

Ce document d'information sera à votre disposition en mairie dans le courant du premier semestre 2009. Vous pouvez dès à présent, si vous le souhaitez, le télécharger sur le site internet de la commune :

[www.ville-verson.fr](http://www.ville-verson.fr) ■

## • Salle des Trois Ormes

# Installation d'un défibrillateur

Dominique Aublet, responsable du secteur bâtiment

**En permettant au public d'utiliser un défibrillateur, on augmente les chances de sauver des vies**



Un certain nombre de municipalités ont déjà montré la voie. C'est maintenant au tour de Verson de s'équiper d'un défibrillateur qui est installé sous le porche à l'extérieur de la salle des Trois Ormes.

La municipalité a fait le choix de mettre en

place ce défibrillateur près de cette salle municipale car elle est située à proximité des équipements sportifs : stade Jules Rimet, salle Coubertin, terrains de tennis et gymnase.

Cet appareil est doté d'instructions vocales



qui guident l'utilisateur dans les différentes phases. Il est simple de fonctionnement. Généralement, la défibrillation doit être réalisée dans les 5 minutes suivant l'accident, afin d'augmenter les chances de survie. Bien entendu, l'appel des secours reste une priorité dès que l'on constate un arrêt respiratoire.

Pour rappel, en cas d'urgence : faire le 15, le 18 ou le 112 (à partir d'un portable). ■

• Voirie

## Fin des travaux rue Saint-Martin

Charles Binet, adjoint au maire chargé de la voirie et des réseaux

**Les travaux de la rue Saint-Martin commencés en mars 2008 sont enfin terminés. Les riverains ont fait preuve de patience et nous les en remercions.**

Les travaux ont débuté par la reprise de tous les branchements électriques et téléphoniques en souterrain. Ils se sont poursuivis par l'effacement du réseau d'éclairage public et la pose de nouveaux lampadaires. Dans le cadre de ces travaux, la rue de la Dîme et la rue des Ruettes ont bénéficié d'un effacement de réseau avec des lanternes adaptées au contexte "des vieilles pierres" du lieu. Tout ceci a été réalisé avec le syndicat d'électrification du Calvados (SDEC).

Le syndicat d'eau de la région de Louvigny a entrepris le renouvellement du réseau "eau potable" rue Saint-Martin et rue Haut Saint-Martin... travaux terminés pendant les vacances d'été.

En septembre, les travaux de création de parkings, reprise des trottoirs et de la chaussée ont été réalisés ainsi que les espaces verts destinés à la plantation de végétaux. Ces travaux ont pour but d'améliorer le confort et la sécurité des riverains dans



un souci de respect du cachet du patrimoine ancien et de perspective sur notre église.

Les plantations faites par les espaces verts de la communauté de communes agrémentent la nouvelle rue. Ces travaux ont été conçus par le cabinet Théault, paysagiste, et Claude Le Bourgeois, responsable des services techniques. Ils ont été financés par la communauté de communes dans le cadre de sa compétence "voirie". ■



• Aménagement

## Lotissement "Les Hauts de Verson"

Anne Collin, Adjointe au maire chargée du cadre de vie et de la vie quotidienne



Le lotissement des Hauts de Verson au nord-ouest de notre commune vient d'être agrémenté d'une aire de jeux pour enfants. Cet espace se situe sous le rond-point de la sortie de l'A84 entre le merlon planté et les maisons du lotissement. On peut aussi y accéder à pied par la ceinture verte.

Ces jeux sont ceux récupérés dans la cour de l'école Marie Laurencin (école fermée). Nous n'avons pu les réinstaller dans la cour de l'école Françoise Dolto, faute de place. Complétés par l'achat d'un élément à bascule, ils ont été remis aux normes de sécurité actuelles. Ils ont été repeints et montés par nos services techniques. Nous tenons à rappeler que l'accès aux jeux reste sous la responsabilité des parents. ■

• Parc de la mairie

## Le cèdre bien malade !

Anne Collin, adjointe au maire chargée du cadre de vie et de la vie quotidienne

Le cèdre planté devant la mairie est bien malade. Nous lui laissons encore un peu de répit. Il s'est orné pour la dernière fois de son habituelle guirlande lumineuse de Noël.

Ne soyez donc pas surpris de le voir par terre dans le courant de l'année prochaine. Ce sera avec regret que nous le sacrifions... mais sécurité oblige.

Un plan de replantation pour l'année 2009 est en cours dans le parc de la mairie. Nous réfléchissons en commission au choix des variétés d'arbres pour une bonne intégration dans le milieu actuel. Nous pensons aux générations futures ! ■



## • Travaux

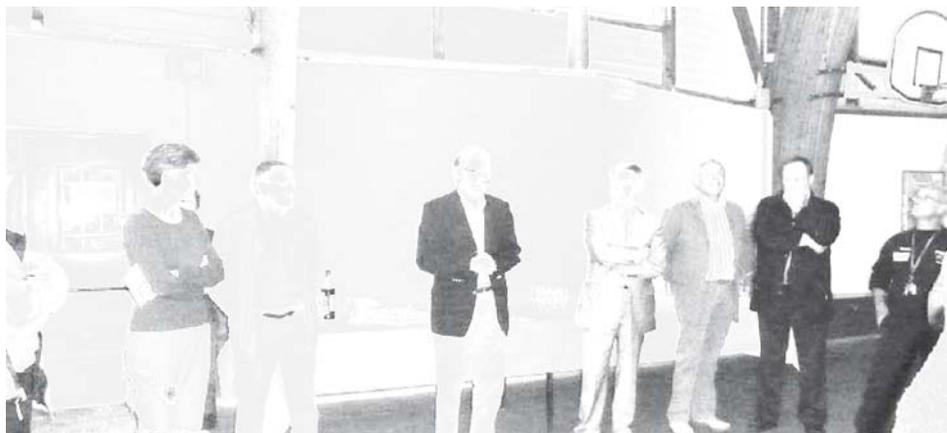
# Le gymnase fait peau neuve

Guy Lefèbvre, adjoint au maire chargé du patrimoine bâti

**Jeudi 11 septembre 2008, Michel Marie, maire, le conseil municipal, le vice-président du conseil général, Henri Girard, la direction du collège, les enseignants et les présidents d'associations étaient réunis afin de procéder à une réception symbolique de la réfection du sol du gymnase et autres travaux.**

Le maire, Michel Marie, a rappelé la volonté municipale de maintenir constamment les divers équipements de la commune au meilleur niveau possible afin de satisfaire et d'encourager les différents utilisateurs tout en favorisant une occupation optimale des lieux sportifs par les élèves du collège. Après avoir recueilli l'impression des utilisateurs sur ce nouveau sol, il leur en a souhaité le meilleur usage possible avant de passer la parole à Guy Lefèbvre, maire-adjoint en charge du patrimoine. Celui-ci a retracé l'historique du dossier de réfection du sol de 1986 à ce jour, du choix retenu en commission, à la demande de subvention, la consultation puis la réalisation, y compris des travaux de peinture et autres réalisés par les employés communaux dans un délai restreint. Enfin, il a remercié Henri Girard pour sa contribution à la subvention allouée par le conseil général à hauteur de 50 % de l'enveloppe de 115 000 €.

Henri Girard a ensuite félicité les divers acteurs de cette réalisation remarquable en précisant qu'il était intéressant de constater l'utilisation d'une aide publique qui permettait d'améliorer le quotidien des élèves et enseignants avec une réelle proximité par rapport au collège.



### Historique des travaux :

Au début de l'année 2007, la commission "patrimoine" a réfléchi et travaillé sur le remplacement du sol du gymnase datant des années 1980 et qui présentait quelques signes de vieillissement, notamment le pourtour en résine.

Afin de pouvoir bénéficier d'un usage parfois extra-sportif, la solution retenue consistait, après un grenailage et un ragréage du sol, à la mise en place d'un support contreplaqué et d'un linoléum permettant d'avoir un revêtement à amortissement surfacique.

Le dossier de demande de subvention déposé en septembre 2007 auprès du conseil général a fait l'objet d'un avis favorable pour

2008 à hauteur de 50 %, ce qui a permis de réaliser les travaux cet été, pour un montant de l'ordre de 115 000 €. Parallèlement, les autres travaux faisant suite à l'orage de juin ont également été terminés. Enfin, les employés communaux ont assuré la réfection des peintures et autres prestations dans un délai restreint.

Cet équipement utilisé par les collégiens et les associations a retrouvé un air de jeunesse puisque la réfection du chauffage et de l'électricité ne remonte qu'à 5 ans". ■

## • Gymnase

# Une nouvelle autolaveuse

Chantal Gaumont, responsable des achats

Les élus de Verson ont la volonté de maintenir constamment les divers équipements de la commune au meilleur niveau.

C'est dans cette optique que le sol du gymnase a été changé. Pour entretenir ce nouveau sol à amortissement surfacique, la mairie vient de se doter d'une nouvelle autolaveuse. C'est Robert Mézil, gardien du gymnase, qui l'utilise toutes les semaines.

En effet, cette autolaveuse mise sur l'économie pour plus d'efficacité. Ergonomique, son niveau sonore est faible. Elle permet d'économiser du détergent et de passer moins de temps à nettoyer le réservoir. Avec cet appareil, la consommation d'eau est réduite de moitié et les détergents proposés sont biodégradables à 90 %. Elle est éco-conçue avec des matériaux 100 % recyclables et eux-mêmes déjà recyclés. ■



L'achat de cette machine entre dans une démarche de développement durable.

• **Projet urbain**

# Projet d'étude de l'entrée "Est" de Verson

Jean-Pierre Tostain, adjoint au maire chargé de l'urbanisme

**Le conseil municipal a sélectionné, le 20 octobre, après avis de la commission d'appel d'offre, les trois équipes qui vont maintenant travailler sur le projet d'aménagement des 22 hectares de la zone située à l'entrée Est de Verson.**

25 équipes avaient répondu à notre appel d'offre, dont une équipe allemande. La commission d'appel d'offre en a d'abord sélectionné six sur dossier, puis les a auditionnées pour retenir ces trois équipes. La commune se fait assister dans sa démarche par la direction départementale du Calvados, le directeur de l'agence d'urbanisme de Caen Métropole et l'architecte des bâtiments de France. Le président de la communauté de communes participe au comité de pilotage composé pour les élus, de Michel Marie, Jean-Pierre Tostain, Anne

Collin, Charles Binet, Christian Testu et Marie-Catherine Lis.

Les trois équipes retenues sont composées d'architectes-urbanistes, de paysagistes, de techniciens et d'économistes. La réunion de lancement a eu lieu le 19 novembre avec visite des lieux. L'objectif est d'aboutir à un projet pour le printemps 2009.

**Rappelons que nos objectifs sur ce secteur sont :**

- d'inscrire le projet dans une démarche de développement durable,
- mettre en application le programme local de l'habitat établi avec la communauté de communes,
- aménager la rue du Général Leclerc dans sa partie Est. ■

• **"Tous à table"**

# Exposition organisée par le CCAS

Patrice Dupont, adjoint au maire, vice-président du CCAS

**Du 19 au 27 septembre 2008, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a proposé une exposition pour manger mieux pour vivre mieux : "Tous à table".**



de cette conférence, le quatuor "Zikfa" nous a proposé un spectacle musico-théâtral teinté de beaucoup d'humour.

Cette exposition, par l'intermédiaire de 12 panneaux, nous conseillait sur la préparation des repas, l'organisation de nos courses ou le rangement de notre réfrigérateur...

Malgré le peu de participants, le Centre Communal d'Action Sociale, soucieux de la santé de chacun, entend persévérer dans ce genre d'action. ■

Cette exposition, mise en place à l'Espace Senghor, a bénéficié de deux temps forts : ouverture le vendredi 19 septembre, et une conférence-débat, le jeudi 25 septembre, animée par Françoise Campas, diététicienne au Centre de Recherche et d'Information Nutritionnelles. En préambule



• **Patrimoine**

# Rénovation du mur du cimetière

Guy Lefèbvre, adjoint au maire chargé du patrimoine

Ce chantier, évoqué dans le précédent "Reflets" vient de se terminer y compris la réfection du trottoir. Il a été réalisé dans de très bonnes conditions par l'entreprise "Minéral Service" à l'écoute, sérieuse, préventive et qui a encore la notion d'un travail réfléchi et bien fait. Comme cela devient de plus en plus rare, cela mérite d'être souligné. Cette réalisation se justifie pleinement tant au niveau esthétique, que sécuritaire. ■



## SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2009

### Intercommunalité :

Communication de Monsieur le maire

#### *Projet parc commercial des Rives de l'Odon*

Monsieur le maire rappelle le dossier. La double enquête publique -portant sur le permis de construire et le dossier à présenter en Commission Départementale d'Équipement Commerciale (CDEC)-, s'est déroulée du 21 avril au 21 mai. A la suite de rencontres avec l'investisseur au cours du second trimestre, ce dernier a esquissé la possibilité de réduction du projet. En raison des nombreux dossiers d'équipements commerciaux sur l'agglomération caennaise, Monsieur le maire a sollicité -pour la communauté de communes-, le maire de Caen, président de Caen-Métropole courant juin pour qu'une réflexion globale à l'échelle de l'agglomération soit menée. Une rencontre a eu lieu début juillet au sein du syndicat Caen-Métropole, pour une présentation des dossiers en projet (Rives de l'Odon, Rots, Hérouville-saint-Clair, Fleury-sur-Orne). La décision a alors été prise de faire appel à un bureau d'études spécialisé (société AID) pour une analyse de la situation, avec une remise de ses conclusions pour début septembre.

Le 4 septembre sont parvenues en mairie les conclusions du commissaire enquêteur pour le projet des Rives de l'Odon. Ce dernier a émis un avis favorable tant sur le permis de construire que sur le dossier d'équipement commercial. Le 5 septembre, le bureau d'étude AID a remis ses conclusions : il signale la qualité de chaque dossier pris individuellement mais une surabondance d'offres commerciales sur l'agglomération caennaise. Le dossier des Rives de l'Odon est classé projet à échelle régionale et qualifié de regroupement de magasins discount.

A ce jour, Monsieur le maire souligne que la venue d'Ikea n'est pas pleinement acquise compte tenu des implantations de Rennes et Rouen. En tout état de cause, elle risque de déstabiliser l'offre commerciale sur Iles et Mondeville. Par ailleurs, il risque d'y avoir concurrence au Nord de Caen entre le projet Cora et celui d'Hérouville-saint-Clair. Selon Monsieur le maire les projets doivent donc être revus. Les quatre projets seront présentés par les investisseurs ce mardi 9 septembre devant les membres de la commission "urbanisme commercial" de Caen-Métropole, pour avis du bureau le vendredi 12 septembre. Claude Longuemare, conseiller municipal, souhaite connaître l'instance décisionnaire pour le projet des Rives de l'Odon. Monsieur le maire lui répond qu'il revient à la CDEC, composée en l'occurrence pour cette affaire d'un représentant de Mouen, Caen, Caen-Métropole, de la CCI, de

la chambre des métiers et d'un représentant des consommateurs, de se prononcer sur le dossier.

Monsieur le maire évoquera de nouveau le sujet lors du conseil communautaire de jeudi 11 septembre.

#### *Locaux communautaires*

Monsieur le maire rappelle le contexte et donne lecture des coûts prévisionnels de l'opération.

Le prix global atteindrait 3 018 548 € HT, maîtrise d'œuvre et VRD incluses. La répartition s'opère ainsi : locaux de la communauté de communes 30 %, locaux de Lamido 15 %, auditorium 45 %, et VRD 10 %.

Janine Letourneur, conseillère municipale, souhaite savoir si les coûts de fonctionnement ont été chiffrés. Christian Hurel, conseiller municipal, pose la même question pour les coûts de personnels. Monsieur le maire signale qu'à ce jour aucun chiffre n'a été avancé. Elisabeth Leullier, adjointe au maire chargée des sports et de l'animation jeunesse, s'inquiète du coût et de l'utilité de l'auditorium. Nathalie Donatin, adjointe au maire chargée de l'éducation et de l'enfance, s'interroge sur la fréquence d'utilisation de l'auditorium. Marie-Catherine Lis, conseillère municipale, cite un exemple qui fonctionne avec succès.

Jean-Pierre Tostain, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, rappelle la genèse de l'équipement : se doter d'un équipement inexistant sur l'intercommunalité voire dans le secteur Ouest de Caen. Eric Motin, conseiller municipal, regrette le manque de professionnalisme du cabinet programmate dans son estimation. Nathalie Donatin préférerait qu'un tel investissement soit consacré à la construction d'une salle destinée à la jeunesse (centre de loisirs). Christian Testu, conseiller municipal, rappelle la nécessité de locaux administratifs, il estime par ailleurs qu'il vaut mieux évoquer plus une salle de spectacle qu'un auditorium pour un usage plus fréquent.

Le dossier des locaux intercommunaux sera évoqué lors du prochain conseil communautaire.

#### **Perspectives d'investissement**

Monsieur le maire présente un document de travail recensant les projets envisagés pour les thèmes : voirie réseaux, espaces verts/espaces publics, scolaire, sports, loisirs/culture, bâtiments, divers. Chaque adjoint au maire concerné procède à l'explication des propositions. Monsieur le maire propose un début de calendrier prévisionnel.

Un dossier paraît prioritaire, celui de la garderie. Il pourrait être envisagé dès 2009, avec celui de la réfection du restaurant

scolaire de l'école maternelle Françoise Dolto. Parallèlement, une pré-étude pourrait être lancée sur le devenir des ateliers de rotation.

L'année 2009 devrait être, par ailleurs, le choix du parti d'aménagement de l'écoquartier en vue des premières réalisations.

#### **Association Midi à Verson**

Nathalie Donatin, adjointe au maire, chargée des affaires scolaires et de la jeunesse, explique que l'association de la garderie périscolaire envisage de reprendre l'activité de l'association Midi à Verson, association en cours de dissolution. L'assemblée générale de la Garderie fin septembre devrait entériner cette option. Le démarrage pourrait se faire en octobre.

#### **Projet de garderie**

Nathalie Donatin rappelle le dossier évoqué préalablement. L'Etat pourrait subventionner le dossier à travers la Dotation Globale d'Équipement. La demande de subvention est à déposer pour la fin d'année 2008.

Nathalie Donatin propose un calendrier. Elle envisage de prendre contact avec les différents interlocuteurs : le directeur de l'école primaire, l'association de la garderie périscolaire, la Direction de la jeunesse et des sports. Des visites de garderie sont également envisagées. Nathalie Donatin présente au conseil les possibilités d'implantation de la garderie. La désignation du maître d'œuvre pourrait intervenir lors du prochain conseil.

#### **Rapport annuel**

##### **sur le prix et la qualité de l'eau**

Présenté par Janine Letourneur.

Rappel des éléments essentiels de la chaîne technique de fonctionnement sur le service public de l'eau. Dans cette chaîne technique de gestion de l'eau, Verson dépend de plusieurs structures intercommunales.

Ce document est consultable en mairie.

##### **Rapport annuel sur la collecte et le traitement des déchets ménagers**

Présenté par Christian Testu.

Ce document est consultable en mairie.

#### **Ecoquartier**

Jean-Pierre Tostain rappelle la procédure en cours :

- le 31 juillet, les six cabinets sélectionnés lors de la commission d'appel d'offres du 30 mai ont remis leurs offres,
- le 12 septembre aura lieu une première réunion d'analyse, prolongée par l'audition des six équipes le 17 septembre.

Un compte rendu de cette audition sera fait lors de la prochaine commission d'urbanisme.

## **Conséquences de la fermeture du 18<sup>ème</sup> régiment de transmission**

Monsieur le maire rappelle que le 24 juillet le gouvernement a annoncé, à l'occasion de la restructuration des sites militaires en France, la fermeture du Régiment de Transmission de Bretteville-sur-Odon pour 2010. Le 21 août s'est tenue une réunion en présence du secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire. Celle-ci a débouché sur l'annonce de la mise en place d'un comité de site et d'un plan de 4 000 000 € destiné à accompagner le reclassement du site. Une nouvelle réunion est prévue le 22 septembre en Préfecture. Monsieur le maire explique que l'armée possède des terrains implantés sur le territoire de Verson. Il serait envisageable de récupérer ces terrains moyennant une cession à titre gratuit. ■

## **SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2008**

Monsieur le maire, Michel Marie, donne lecture au conseil de la lettre de démission de Monsieur Claude Longuemare.

### **Délégations :**

Monsieur le maire informe le conseil de la signature du renouvellement du bail (antenne relais) avec la société Bouygues télécom pour une durée de 12 ans. Le montant annuel du loyer est fixé à 4 200 €.

Monsieur le maire informe le conseil d'une signature de convention de partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt concernant l'organisation de la journée de sensibilisation, proposée à chaque Rencontre Francophone.

### **Intercommunalité :**

Communication de Monsieur le maire

#### *Réunion des municipalités*

Monsieur le maire signale l'organisation d'une réunion des trois municipalités le 2 octobre. Cette réunion a permis des échanges entre élus. Chaque collectivité a fait part de sa situation, de ses projets et de ses attentes vis-à-vis de la communauté de communes.

#### *Projet parc commercial des Rives de l'Odon*

Monsieur le maire retrace les faits marquants des dernières semaines et rappelle l'avis négatif de Caen Métropole au projet de centre commercial.

Après avoir retiré son dossier de l'ordre du jour de la commission départementale d'équipement commercial, l'investisseur a déclaré en déposer un autre dont nous ne connaissons pas, à ce jour, le contenu (Ouest-France du 08/10/2008).

### **Projet d'un marché hebdomadaire**

Monsieur le maire informe le conseil de ses rencontres avec Monsieur Bitot, président

des commerçants non sédentaires du Calvados, pour une proposition d'implantation d'un marché hebdomadaire dans le centre de Verson. Le marché parachèverait l'aménagement de la centralité et son activité commerciale de proximité.

Le démarrage pourrait avoir lieu le 20 novembre avec une implantation Allée de l'Amitié et rue de Hambühren, tous les jeudis de 8 h 30 à 13 h 30. Monsieur le maire a consulté des commerçants locaux, qui ont confirmé l'intérêt pour un tel marché et le choix du jour. Il souhaite recueillir l'avis du conseil.

Après échanges, le conseil émet un avis favorable sur le sujet. Monsieur le maire conclut en précisant qu'une communication pourrait être lancée dans les communes environnantes.

### **Maison de la Presse**

Monsieur le maire signale l'entame des discussions avec les locataires de la maison de la presse pour une éventuelle cession du fonds de commerce à la mairie, la commune étant propriétaire des murs.

### **Restructuration**

#### **du groupe scolaire Victor Hugo**

Nathalie Donatin, adjointe au maire chargée de l'éducation et de l'enfance, présente au conseil les plans de l'école Victor Hugo. Après concertation avec les partenaires (garderie et enseignants), il est envisagé que les classes n°1, n°2 et n°3 puissent servir à l'accueil périscolaire (garderie-centre de loisirs). En conséquence, deux classes seraient à reconstruire et une classe (psychologue scolaire) pourrait être déménagée. Deux hypothèses sont envisagées :

- reconstruire des classes au fond de la cour B à la place de la garderie actuelle (problème d'accessibilité du chantier, les engins étant amenés à traverser la cour),
- reconstruire des classes dans le lieu actuel de la salle de gym et reconstruire une salle de gym devant l'école sur la partie en herbe (avantage : le chantier serait à l'extérieur de l'école). L'architecte retenu pourrait travailler à partir de ces deux hypothèses. Lors de la commission scolaire du jeudi 9 octobre, les membres présents étaient plutôt favorables à la deuxième hypothèse.

Guy Lefèbvre, adjoint au maire chargé du patrimoine bâti, complète en signalant que les travaux d'accessibilité obligatoires pour les bâtiments publics en 2010 pourraient être envisagés à cette occasion.

Philippe Monsimier, conseiller municipal, rappelle le stage effectué par l'étudiant en génie thermique au cours de l'été, il souhaite savoir si ses préconisations vont être reprises dans ce projet.

Guy Lefèbvre le confirme en signalant à titre d'exemple que les huisseries en bois pourraient être remplacées.

### **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public du SIGO**

Présentation par Philippe Monsimier. Ce document est consultable en mairie.

### **Désignation de trois équipes retenues pour l'écoquartier**

Jean-Pierre Tostain, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, procède à un récapitulatif depuis le dernier conseil :

- le 17 septembre, les six équipes sélectionnées pour la 1<sup>ère</sup> étape ont été auditionnées par tranche de ¾ d'heure. Une première analyse a été effectuée,
- le 1<sup>er</sup> octobre, après étude du rapport d'analyse effectué par l'assistance à maîtrise d'œuvre (DDE) la commission d'appel d'offres a proposé de retenir l'atelier Philippe Madec associé à Ardissa et Bet Safège, Marion Talagrand associée à Quintet Architecture et Bet Tecam et l'Agence Ducamp Bories Wurtz associée à l'Atelier Frédérique Garnier et SET Environnement.

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord et autorise Monsieur le maire à signer l'acte d'engagement pour ces trois équipes. Jean-Pierre Tostain conclut en expliquant que ces trois équipes seront convoquées en réunion plénière (les trois équipes ensemble) le 19 novembre.

### **Délégation du droit de préemption urbain**

Jean-Pierre Tostain explique que la communauté de communes "Les Rives de l'Odon" est dotée de la compétence en matière d'élaboration de documents d'urbanisme et de création de zone d'aménagement concertée, elle est donc compétente de plein droit en matière de droit de préemption urbain.

Les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) étant systématiquement transmises aux mairies, le conseil communautaire a, dans un souci d'efficacité administrative, lors de sa séance du 11 septembre 2008, accepté de déléguer la gestion des DIA aux communes. Il revient aux communes de se prononcer sur cette délégation. Monsieur le maire sollicite le conseil pour accepter cette délégation.

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord. ■

## PRESENTATION DES AGENTS MUNICIPAUX

“Reflète” a souhaité vous présenter les différents services de la collectivité.

### Le service administratif *La plaque tournante de l'organisation municipale*

Carte d'identité, passeport, inscription sur les listes électorales, déclaration de travaux... pour toutes ces démarches, chacun sait qu'il peut se déplacer en mairie. Mais les versonnais savent-ils ce qui se cache dans cette belle bâtisse qui abrite les agents des services administratifs ?

Pour assurer la gestion quotidienne et réaliser les actions dont elle est chargée, la ville s'est dotée entre autres d'un service administratif composé de :

① **Guillaume Julien**, directeur général des services. Il organise la gestion des services pour la mise en œuvre des décisions locales. Il conseille en matière administrative, financière, juridique et de ressources humaines pour la définition des objectifs stratégiques et l'élaboration des projets municipaux.

② **Elisabeth Le Bescop** et ③ **Cindy Ntsoutsele**  
Deux visages que les versonnais ont peut-être déjà vus ou seront amenés à rencontrer puisqu'elles assurent l'accueil de la mairie mais aussi l'état civil, le secrétariat, le recensement, la tenue des registres du cimetière, la délivrance d'autorisations et attestations diverses...

④ **Annabelle Sureau** a la responsabilité de trois grands pôles : l'urbanisme, l'action sociale et les élections.  
Elle s'occupe de l'urbanisme réglementaire et opérationnel avec, par exemple, l'instruction des permis de construire ou les demandes d'autorisation de travaux.  
Pour la partie sociale, sous l'égide du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), elle est chargée d'instruire les demandes d'aide sociale, de Revenu Minimum d'Insertion et de



Couverture Maladie Universelle et d'aider les familles ou les personnes en difficultés.  
Elle dirige l'organisation des élections, de l'administration à la mise en place de la logistique le jour du scrutin.

⑤ **Chantal Gaumont** est la responsable des agents des écoles et d'entretien. Elle établit leurs plannings et les tâches à effectuer. Elle gère les achats et le stock des produits d'entretien et la gestion des vêtements professionnels. Elle est également chargée d'organiser la logistique lors des fêtes et des cérémonies.

⑥ **Aline Demey**, assure des missions de comptabilité. Elle enregistre des ordres donnés (mandats et titres de recettes). Elle

veille sur les contrats et les dossiers d'assurance et les demandes de subventions émises par les associations.

⑦ **Martine Robic** est la référente en matière de ressources humaines. Elle assure la gestion administrative de la paie et de la formation du personnel. Elle participe également à l'élaboration et la mise en œuvre du budget de la ville.

⑧ **Ingrid Varenne**, chargée de communication. Son rôle est d'informer la population locale, d'assurer les relations avec la presse, de concevoir et de rédiger les supports de communication en collaboration avec les élus et les services municipaux.

